

Les Echos

Manifestation de psychologues à Paris et en province

© AFP - Miguel Medina



Plusieurs centaines de psychologues de la fonction publique hospitalière ont manifesté vendredi après-midi à Paris devant le ministère de la Santé, tandis que des rassemblements ont eu lieu en province devant des Agences régionales de santé (ARS).

Peu habituée à descendre dans la rue, cette profession, qui était en grève vendredi, estime que l'on réduit la place des soins psychologiques dans le cadre plus global des

économies réalisées dans les hôpitaux publics.

"On assiste petit à petit à une casse de notre métier", a déclaré à l'AFP Marie-Christine d'Hérouville membre du Collectif des psychologues et de la CGT.

Contactés par l'AFP, les services du ministère de la Santé n'avaient pas fait de commentaire en fin d'après-midi.

Ces psychologues contestent notamment devant le Conseil d'Etat une partie d'un décret récent sur l'usage du titre de psychothérapeute.

Ce décret ne reconnaît pas la formation en psychopathologie des psychologues et leur demande "de refaire des études qu'ils ont déjà faites et qui ont déjà été certifiées par l'université", selon Mme d'Hérouville.

LE FIGARO.fr

Manifestation de psychologues

AFP

28/01/2011 | Mise à jour : 18:21 Réagir

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 8 €/mois

Plusieurs centaines de psychologues de la fonction publique hospitalière ont manifesté vendredi après-midi à Paris devant le ministère de la Santé, tandis que des rassemblements ont eu lieu en province devant des Agences régionales de Santé. Peu habituée à descendre dans la rue, cette profession, qui était en grève vendredi, estime

que l'on réduit la place des soins psychologiques dans le cadre plus global des économies réalisées dans les hôpitaux publics.

"On assiste petit à petit à une casse de notre métier", a déclaré à l'AFP Marie-Christine d'Hérouville, membre du Collectif des psychologues et de la CGT.

Contactés par l'AFP, les services du ministère de la Santé n'avaient pas fait de commentaire en fin d'après-midi. Ces psychologues contestent notamment devant le Conseil d'Etat une partie d'un décret récent sur l'usage du titre de psychothérapeute.

Ce décret ne reconnaît pas la formation en psychopathologie des psychologues et leur demande "de refaire des études qu'ils ont déjà faites et qui ont déjà été certifiées par l'université", selon Marie-Christine d'Hérouville.

Les manifestants, dont plusieurs arboraient dans le dos des slogans comme "psychologues en colère" ou "psychologues au rabais", contestaient également un amendement retirant un passage de la loi Hôpital Patients Santé Territoires de juillet 2009. Le passage retiré stipulait qu'on devait, dans les soins, tenir compte de "la dimension psychologique des patients".

sud ouest

Les psychologues dans la rue



Denis Grabot, Marie Parrot et Ingrid Lacaze. PHOTO PHILIPPE TARIS

Ils font entendre leur colère. Les psychologues seront dans la rue vendredi à Bordeaux, dans le cadre d'une manifestation intersyndicale (Sud, SNP, CGT) et d'un mouvement national. « Notre profession subit plusieurs attaques institutionnelles et réglementaires guidées par une logique d'économie, tout ceci converge vers

une précarisation des psychologues. On glisse dans une situation où les psychologues seront tous contractualisés, avec des contrats de 3 à 6 mois renouvelables jusqu'à une période de 9 ans. Pas de titularisation, pas d'évolution de carrière possible, des salaires bloqués. » Denis Grabot, psychologue à Charles-Perrens à Bordeaux, est secrétaire de la section SUD santé Sociaux. « Un dinosaure, sourit ses collègues, car Denis est titulaire de son poste, fonctionnaire avec tous les avantages. »

À ses côtés, Marie Parrot et Ingrid Lacaze, toutes deux psychologues cliniciennes à l'hôpital Charles-Perrens dénoncent le même état de fait. Une situation qu'elles subissent déjà. « Nous vivons une situation paradoxale, reprend Marie Parrot. D'un côté notre profession exige un engagement. Lorsqu'on entame une thérapie avec un patient, il faut du temps. Or, ce statut précaire met en péril ce fondement. Nous, les psychologues on a toujours été discrets sur notre statut, préférant mettre en avant le contenu de notre travail. Petit à petit, l'État a grappillé nos statuts. Depuis cinq ans, en Gironde, il n'y a plus de titularisation de psychologues dans la fonction publique hospitalière. »

Sur une centaine de psychologues dans la fonction publique hospitalière en Gironde, 60 % à ce jour sont des contractuels. Au fur et à mesure du départ à la retraite des plus anciens, ce chiffre devrait gonfler. Les CDD se multiplient. Un psychologue fait cinq ans d'études après le bac avant d'exercer sa

profession. Tous les secteurs du métier sont touchés également : fonction publique territoriale, hospitalière d'État (hôpital, école), aide sociale à l'enfance, protection judiciaire (jeunesse).

Consultation gratuite

« Sur le terrain, signale Marie Parrot, nous nous questionnons quant à la pérennité de la thérapie. Notre métier est vraiment fragilisé, les salaires très bas, sans espoir de rattrapage, ni prime, ni sécurité. Moi par exemple, mon employeur, l'hôpital, a deux mois de préavis pour interrompre mon contrat, sans forcément de motif. Avec un CDD de trois mois, même renouvelable, il est impossible aujourd'hui de louer un appartement. On vit comment ? »

Vendredi, les psychologues se rassembleront devant Charles-Perrens à partir de 11 heures, ils se rendront ensuite devant l'Agence régionale de santé jusqu'à 13 heures. De 14 heures à 18 heures, une tente sera dressée place Pey-Berland, où les psychologues rencontreront le public pour une « consultation gratuite ».



Les psychologues dénoncent la « précarisation » de la profession

publié le 28.01.2011 02h01

En grève aujourd'hui, ils se rassembleront devant l'agence régionale de santé

Les psychologues du privé et du public sont appelés à un mouvement de grève nationale aujourd'hui. Dans la région, les psychologues des hôpitaux du Vinatier, de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Etienne, ceux de l'Enfance inadaptée, les enseignants de Lyon 2 ainsi que les syndicats SUD, CGT et la section CFDT des hôpitaux du Vinatier et de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or appellent à un rassemblement à 13 heures devant l'Agence régionale de santé, devant la tour de la Part-Dieu. Les psychologues sont inquiets de la « multiplication des attaques » sur leur statut au travers de plusieurs décrets. L'un d'eux remet en cause leur compétence de psychothérapeute. Une autre circulaire supprime pour les contractuels le temps de travail réservé à la formation et à la recherche. D'une manière générale, les psychologues dénoncent une « précarisation » de leur profession avec notamment le recours de plus en plus important aux contractuels dans la fonction publique hospitalière. A l'hôpital Lyon sud (HCL), on ne compte ainsi que 25 % de titulaires. Enfin, les professionnels s'inquiètent de l'organisation de concours de recrutement par les directions d'établissements et non plus au niveau régional. Le mouvement de ce jour a pour objectif de demander une revalorisation salariale, la titularisation dans la fonction publique hospitalière et la mise en CDI dans le privé de tous les professionnels sur emploi permanent et le « respect de la déontologie de la profession ».

S. M



Contrats précaires: les psychologues en colère

Autre problème, en plus de celui des psychologues, celui des infirmiers. Confronté à la pénurie, les hôpitaux peuvent désormais recruter des retraités. Ce qu'a fait le CHS en fin d'année, en proposant des postes à temps partiel à un grand nombre d'infirmiers récemment retraités. / Photo : Archives

Au centre hospitalier spécialisé, certains psychologues enchaînent les CDD depuis quatre ans. Aujourd'hui, c'est la grève.

Entretien

Vous appelez les psychologues à faire grève, ce vendredi.



C'est un mouvement national, lié à la précarisation de notre profession. Le principal problème, c'est l'augmentation du nombre d'emplois contractuels alors que normalement, les postes à temps plein doivent être occupés par des titulaires.

Quelle est la situation au centre hospitalier spécialisé de la Sarthe?

Il y a 47 psychologues : 31 titulaires et 16 contractuels, dont 12 en CDD. Dans le lot, certains enchaînent les CDD depuis plus de quatre ans! Comme un contractuel fait le même boulot qu'un titulaire, c'est plus rentable. Mais injuste.

La faute à qui ?

Avec la nouvelle loi, la direction des établissements subit une pression de l'agence régionale de santé. C'est une logique financière qui attaque toute la fonction publique. On instaure une précarité en contradiction avec le discours sur la continuité et la qualité des soins dans le service public.

Vous craignez aussi une discrimination.

Les contractuels n'ont pas d'évolution de carrière possible. Ils restent à l'échelon 1 ou 2, ne touchent pas de prime. Et depuis peu, on leur a supprimé la fonction formation-information-recherche, temps de travail que ne se fait pas auprès des patients, mais via des colloques, de l'enseignement, de la recherche ou l'accueil d'étudiants. Cet investissement pour actualiser nos connaissances est un gage de qualité.

Vous manifestez aussi pour les salaires.

Depuis 1991, il n'y a eu aucune revalorisation salariale.

Recueilli par Jérôme LOURDAIS. Ouest-France

MEDIAPART

Les psychologues, espèce en voie de disparition?

28 Janvier 2011 Par

Audrey Vucher

Les psychologues étaient appelés à manifester aujourd'hui partout en France. Ils protestent contre une réforme visant à exclure les contractuels de la formation continue et contre le décret encadrant le statut de psychothérapeute.



Les psychologues en grève

Posté le 28/01/2011 à 10:37 | lu 377 fois | 0 réaction |



Les principaux syndicats de psychologues Lyonnais et nationaux appellent à un mouvement de grève ce vendredi. Un rassemblement est prévu à Lyon devant l'Agence régionale de santé (ARS), sur l'esplanade du "crayon" à la Part-Dieu à 13 heures. Une délégation sera reçue à 13h30. Les psychologues dénoncent la "précarisation généralisée" de leur profession. Ils demandent aussi une revalorisation salariale, la titularisation dans la fonction publique hospitalière, et la mise en CDI dans le privé de tous les professionnels sur emploi permanent

TV5MONDE

Manifestation de psychologues à Paris et en province

PARIS (AFP) - 28.01.2011 18:33

Plusieurs centaines de psychologues de la fonction publique hospitalière ont manifesté vendredi après-midi à Paris devant le ministère de la Santé, tandis que des rassemblements ont eu lieu en province devant des Agences régionales de santé (ARS).



Agences régionales de Santé.

Peu habituée à descendre dans la rue, cette vendredi, estime que l'on réduit la place des cadres plus global des économies réalisées

"On assiste petit à petit à une casse de notre métier", a déclaré à l'AFP Marie-Christine d'Hérouville, membre du Collectif des psychologues et de la CGT.

Contactés par l'AFP, les services du ministère de la Santé n'avaient pas fait de commentaire en fin d'après-midi.

Ces psychologues contestent notamment devant le Conseil d'Etat une partie d'un décret récent sur l'usage du titre de psychothérapeute.

Ce décret ne reconnaît pas la formation en psychopathologie des psychologues et leur demande "de refaire des études qu'ils ont déjà faites et qui ont déjà été certifiées par l'université", selon Marie-Christine d'Hérouville.

Les manifestants, dont plusieurs arboraient dans le dos des slogans comme "psychologues en colère" ou "psychologues au rabais", contestaient également un amendement retirant un passage de la loi Hôpital Patients Santé Territoires de juillet 2009. Le passage retiré stipulait qu'on devait, dans les soins, tenir compte de "la dimension psychologique des patients".

Autre point contesté: une circulaire permettant aux directeurs d'hôpitaux de "supprimer", selon les manifestants, le temps de formation, information, recherche (un tiers du temps de travail) pour les psychologues contractuels, ce qui permet des suppressions de postes.

Dans une "lettre à l'utilisateur" le Réseau national des psychologues estime que l'on veut "remplacer à terme" les psychologues par d'autres professionnels, les "psychothérapeutes", qui ne seraient formés qu'à la seule psychopathologie et non plus à la psychothérapie.

Bien que des psychologues de différentes régions étaient venus en autocar pour manifester à Paris, des rassemblements ont eu lieu devant les ARS, notamment à Lyon, Marseille, Toulouse, Nancy avec à chaque fois entre 100 et 150 personnes.

Plusieurs centaines de psychologues et psychiatres manifestent, le 28 janvier 2011 devant le ministère de la Santé à Paris
Plusieurs centaines de psychologues et psychiatres manifestent, le 28 janvier 2011 devant le ministère de la Santé à Paris



Plusieurs centaines de psychologues de la fonction publique hospitalière ont manifesté vendredi après-midi à Paris devant le ministère de la Santé, tandis que des rassemblements ont eu lieu en province devant des

profession, qui était en grève soins psychologiques dans les hôpitaux publics.

Une vidéo

http://www.dailymotion.com/video/xgsjdu_la-grogne-des-psychologues-hospitaliers-lyon_news

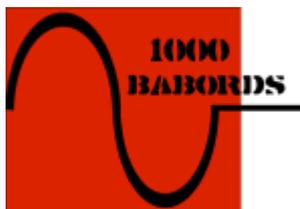


Les psychologues dénoncent la « précarisation » de la profession

publié le 28.01.2011 02h01

En grève aujourd'hui, ils se rassembleront devant l'agence régionale de santé

Les psychologues du privé et du public sont appelés à un mouvement de grève nationale aujourd'hui. Dans la région, les psychologues des hôpitaux du Vinatier, de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Etienne, ceux de l'Enfance inadaptée, les enseignants de Lyon 2 ainsi que les syndicats SUD, CGT et la section CFDT des hôpitaux du Vinatier et de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or appellent à un rassemblement à 13 heures devant l'Agence régionale de santé, devant la tour de la Part-Dieu. Les psychologues sont inquiets de la « multiplication des attaques » sur leur statut au travers de plusieurs décrets. L'un d'eux remet en cause leur compétence de psychothérapeute. Une autre circulaire supprime pour les contractuels le temps de travail réservé à la formation et à la recherche. D'une manière générale, les psychologues dénoncent une « précarisation » de leur profession avec notamment le recours de plus en plus important aux contractuels dans la fonction publique hospitalière. A l'hôpital Lyon sud (HCL), on ne compte ainsi que 25 % de titulaires. Enfin, les professionnels s'inquiètent de l'organisation de concours de recrutement par les directions d'établissements et non plus au niveau régional. Le mouvement de ce jour a pour objectif de demander une revalorisation salariale, la titularisation dans la fonction publique hospitalière et la mise en CDI dans le privé de tous les professionnels sur emploi permanent et le « respect de la déontologie de la profession ».



mis en ligne le
28/01/2011
FORUM EN LIGNE

Marseille

Rassemblement d'une centaine de

psychologue devant l'Agence Régionale de la Santé PACA

à l'appel des syndicats SUD et CGT auxquels s'est joint FO.



Une centaine de psychologues, à l'occasion de leur journée nationale d'action, se sont rassemblés ce jour devant l'Agence Régionale de la Santé PACA à l'appel des syndicats SUD et CGT auxquels s'est joint FO.

Une délégation de différents établissements de la Région a été reçue par deux interlocuteurs qui n'avaient ni connaissance du dossier ni mandat.

Conscients de ce que leur difficultés sont à l'image des attaques que subit l'offre de soin, les participants se sont donnés rendez-vous pour d'autres actions à venir.



Motion

Les psychologues des secteurs santé, médico-sociaux et sociaux du public et du privé appelés par les syndicats SUD et CGT manifestent ce jour pour dénoncer :

- La précarisation massive de la profession.
- L'attaque du statut du psychologue dans la FPH avec la remise en cause du temps FIR pour les contractuels.
- La remise en cause du temps DIRES quand il existe pour les psychologues des différentes conventions .
- L'attaque du statut de psychologue hospitalier avec le décret du 4 novembre 2010 qui réorganise sans concertation avec les partenaires sociaux le concours d'entrée dans la FPH.
- La suppression dans le code de la santé de « *la prise en compte de l'aspect psychologique* » des patients de l'hôpital. Cette dimension qui figurait au côté du médical en a été retirée au nom de la logique de rentabilité financière.
- Le décret du 20 mai 2010 qui disqualifie la formation du psychologue en ne reconnaissant pas sa qualité théorique et pratique .

Nous revendiquons :

- La titularisation dans la FPH et la mise en CDI dans le privé de tous les psychologues sur des emplois permanents.
- L'accès pour les contractuels de la FPH au temps FIR.
- L'accès pour les CDD des conventions privées au temps DIRES.
- Une grille unique et revalorisée des salaires pour mettre fin au blocage du passage en hors classe.
- L'abrogation du décret du 20 mai 2010 relatif au titre de psychothérapeute.

Marseille, le 28 janvier 2011

 [Imprimer cet article](#)